

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021





NOS ACTIONS

EN PROPRE

LES ACTIONS « EN PROPRE »

Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé*, et de favoriser leur visibilité au niveau régional.

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels du sanitaire, du médico-social, du culturel ou de l'artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel proposé en 2021 pour ces actions en propre a été pensé en lien avec les adhérents, une déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale.

En 2021, deux assemblées générales se sont d'ailleurs tenues :

- ✓ **Une Assemblée Générale en distanciel.** Au regard des restrictions sanitaires qui perduraient, il a été proposé aux adhérents de procéder à la validation des documents institutionnels de l'association via un formulaire en ligne à compléter avant le 17 juin. Ce processus a été complété par un temps de visio proposé en amont, en avril, à l'ensemble des adhérents pour revenir d'abord sur les points remarquables de l'année 2020, les propositions fortes pour 2021 et répondre aux questions des adhérents sur les documents communiqués.
- ✓ **Une Assemblée Générale extraordinaire en présentiel** le mercredi 10 novembre à 9h30 au CH Le Vinatier. Ce temps a donné l'opportunité aux adhérents de se retrouver physiquement pour évoquer ensemble l'année écoulée et les perspectives pour 2022. Il s'est également agi de renouveler la gouvernance de l'association. **Le conseil d'administration**, dans un souci de stabilité à l'horizon d'une année 2022 importante avec le travail autour d'une convention régionale *Culture et Santé*, **a été dans sa grande partie renouvelé en l'état**, y compris au poste de Président et Trésorière, pourvus donc respectivement par Bruno Pagliano, directeur adjoint de l'EPSM 74, et Marine Dardant-Pennaforte, administratrice de La Fédération - Cie Philippe Delaigue. A noter, l'entrée suite à la vacance d'un poste du Centre Orcet Magini, représenté par Fabienne Lyaudet (découvrir l'ensemble des membres du conseil d'administration : [L'équipe \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr)).

Ce conseil d'administration, les adhérents et l'équipe d'interSTICES avaient pour objectif en 2021 de mettre en œuvre un programme d'actions en propre en lien avec les 4 axes de travail désignés comme prioritaires :

- **Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents.**
- **Développer notre réseau.**
- **Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**
- **Être facilitateur de projets.**

Mutualiser et s'auto-former

□ Caméras Café et Groupes de travail – Un temps d'arrêt sur 2021.

Nous souhaitons en 2021 reprendre dès que possible (prévisionnellement sur le dernier semestre de l'année) la dynamique engagée de mutualisation des bonnes pratiques et de constitution d'outils méthodologiques au travers des groupes de travail initiés depuis plusieurs années et constituant une part de l'ADN de l'association. Avant que cela soit possible, nous envisagions de poursuivre ce travail via les *Caméras cafés*, proposées dès novembre 2020 en réponse à la crise. **Ont été organisé de novembre 2020 à février 2021 une dizaine de Caméras Café avec une moyenne de quinze participants.**

Un étiolement de la mobilisation face à l'installation de la crise sanitaire dans des modalités bien différentes, c'est toutefois fait sentir début 2021. Nous avons alors proposé de renouveler cet espace sous une forme allégée d'1h30 en visio programmé uniquement une fois par mois, le dernier vendredi du mois, à tous nos adhérents.

Malgré l'utilité de cet espace de partage d'expériences et de réflexions énoncée par ceux ayant participé, soit de manière ponctuelle soit pour certains de manière presque systématique, et donc leur volonté que cela perdure, force est de constater que **la dynamique a continué son étiolement après mars 2021 jusqu'à s'arrêter complètement** (en juin). Les raisons sont sans doute multiples : installation de la crise, reprise d'un rythme de travail habituel voir amplifié suite aux reports et autres, espace identifié comme un endroit d'accompagnement uniquement des problématiques de la crise, non thématisation des temps, besoin de revenir à des espaces en présentiel, difficulté de mémorisation de la fréquence d'une proposition une fois par mois...

Les groupes de travail, eux, n'ont pas pu être remis en place d'une part au regard de la charge de travail très importante de l'association. Mais aussi d'autre part au regard de la pertinence d'une remise en route tardive alors que l'année 2022, avec le travail autour de la nouvelle convention régionale *Culture et Santé*, allait induire une sollicitation importante par ailleurs, notamment sur des groupes de travail.

□ Les Rencontres Pros - Belle résistance et reprise.

Comme les années précédentes, l'envie de réunir l'ensemble des adhérents autour de notre format de *Rencontres Pros* était une action centrale de notre programme d'actions en propre sur 2021. Ces *Rencontres Pros* sont en effet toujours un moment important de réflexions, d'échanges, de visibilité et de partage autour des travaux engagés tout le long de l'année par l'association. L'idée était donc de présenter l'ensemble des travaux et des outils élaborés en 2020 dans le cadre des *Caméras café* lors d'une journée en février 2021, selon les conditions en présentiel au Périscope ou en visio.

Le 9 mars 2021, de 10h à 15h30, le présentiel n'étant pas possible, les « Rencontres Pros » 2021, se sont tenus sous forme de webinaire. Au programme, en matinée, un retour synthétique sur les outils développés autour des Caméras-café suivi d'un temps d'ouverture réflexif sur les opportunités créées par la crise avec un partage d'idées autour des recherches-actions de Julien Dallières et de l'EXpérience Partageable de Résistance à l'isolement Musical de Virginie Basset. L'après-midi, elle, a été consacrée à des ateliers artistiques pour se laisser traverser par l'art qui manquait tant à tous, avec, au choix, une proposition en musique avec Samuel Taussat ou une expérience autour de l'image avec Anne Maregiano et Ingrid Saumur.



Une trentaine d'adhérents s'est ainsi réunie en visio pour cette 9e édition des *Rencontres Pros* de l'association. Ils ont été séduits par les propositions faites, et même étonnés de leur résonance chez eux y compris en visio. Les intervenants, également notamment sur les temps artistiques, ont eux-même pu être surpris de ce travail en visio qu'ils continuaient ainsi à appréhender, à façonner pour certains.

Quand le contexte conjoncturel s'est toutefois amélioré, nous avons décidé de proposer exceptionnellement **un second temps de *Rencontres Pros* cette fois ci en présentiel**. Le 1er juillet, une quarantaine d'adhérents d'interSTICES s'est ainsi réunie dans les locaux du Périscope, à Lyon. Après de longs mois où les temps d'échange avaient surtout eu lieu au téléphone et en visio, il a été précieux pour tous de pouvoir enfin partager réflexions et expériences autour de nos coopérations Culture et Santé, de vive voix et les yeux dans les yeux, autour de la métaphore de la traversée. Au programme :

- *Larguons les amarres*, des mots introductifs par le Président de l'association ;
- *Partager nos traversées, nos avancées*, un temps de réflexion individuel et collectif autour de nos expériences. A travers un dispositif ludique, l'idée était de partager nos expériences sur la période traversée, de discuter et réfléchir ensemble aux dynamiques à engager sur les projets.
- Et tout au long de la journée, des *escales*, capsules artistiques, courts temps d'immersion artistique pour découvrir ou redécouvrir des productions issues de projets Culture et Santé réalisées au cours des derniers mois. Ont été présenté : *Si on voyageait ensemble* - CH Cœur du Bourbonnais / Cie Soon, *La Traversée* - CRF de Bourgoin-Jallieu / Stéphanie Nelson, *Traverser les espaces* - CHS de la Savoie / Fabienne Swiatly et Chantal Capelli, *Exploration* - EHPAD de la Prairie / CAUE 74, *Carte Blanche* au Périscope.
- *De nouveau du vent dans les voiles*. Remise en route collective des groupes de travail. Il s'agissait de reprendre le chemin des trois groupes de travail que la crise sanitaire avait fait mettre entre parenthèses : communication, publics, évaluation mais aussi de penser à d'autres thématiques intéressantes.
- *En cabine*. Les adhérents ont également pu expérimenter le vidéomaton installé à cette occasion pour recueillir des témoignages sur le thème de l'hospitalité dans le cadre du cycle de rencontres "instabilité, hostilité, hospitalité. Extravaguons", coorganisé avec le CCR d'Ambronay, Résonance Contemporaine et le CFMI Université Lyon 2, interSTICES.

□ Enrichissement de la mallette pédagogique – Et 4 outils des plus

Le travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l'association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d'interSTICES, compilés dans une mallette pédagogique sur clés USB interSTICES, a été poursuivi sur 20221.

Ont donc été organisés de novembre 2020 à avril 2021 des *Caméras Café* (une dizaine environ). Ces espaces temps informels destinés aux adhérents d'interSTICES ont d'abord simplement permis de se retrouver, mais aussi de dire et partager autour des situations des uns et des autres pendant la crise, les difficultés, les bonheurs aussi. Ils ont aussi permis, à défaut de groupes de travail actifs, de venir proposer des outils méthodologiques autour de thématiques liées à la crise sanitaire. **Quatre outils sont ainsi nés venant enrichir ceux déjà présents dans la mallette pédagogique d'interstices.** Ce ne sont pas forcément des outils tous aboutis et exhaustifs, mais ils se font l'écho des questionnements formulés par nombre de porteurs de projets et des pistes de réponses que d'autres ont pu apporter ou bien que l'équipe d'interSTICES a pu apporter.

- *Crise sanitaire – Protocole d'accueil artiste – Pistes de travail.* Ce document porte essentiellement sur les cadres à interroger pour s'assurer de la possibilité d'accueillir des artistes (essentiellement de 4 ordres : contexte sanitaire national, contexte sanitaire départemental, contexte institutionnel et contexte partenarial). Et en fonction de l'arbitrage qui découlera de ces 4 endroits de regards, liste les règles générales de cet accueil et des mesures barrières à appliquer, les responsabilités du porteur de projet au sein de l'établissement de santé, celles de l'intervenant ou du partenaire culturel.
- *Culture et Santé en temps de crise – Pistes d'argumentaire.* Si dans beaucoup d'endroits la crise a été plutôt à révélateur de la nécessité des projets culturels dans la prise en charge ou dans la vie de l'institution de santé, elle a pu aussi à d'autres endroits être prise comme prétexte pour remettre en cause cette présence culturelle. Nous avons voulu avec ce document retravailler au prisme de la crise les enjeux de *Culture et Santé* comme pistes d'argumentaires pour les porteurs en difficultés pour défendre leurs projets au sein de leur institution, que ce soit auprès de la direction ou de leurs collègues. En reprenant les argumentaires travaillés que ce soit pour les personnes accompagnées, que pour l'institution de santé et ses personnels, ils ont semblé tout aussi pertinents voir pouvoir être réaffirmés par la crise. C'est ce que l'on vient énoncer dans les aplats verts.
Ensuite, on a ajouté de nouvelles entrées :
 - *le positionnement des artistes comme des professionnels de l'établissement et non des intervenants extérieurs,
 - *l'urgence du lien social, alternative au climat anxigène qu'il soit institutionnel ou sociétal,
 - *inscription dans une dynamique de projet, dans des perspectives,
 - *avoir l'accompagnement d'un regard tiers sur cette période particulière.
- *Document AAP 20 et 21 en contexte de crise sanitaire – Foire aux questions.* Ce document revient sur les stratégies de projets 2020, le calendrier de l'appel à projets 2021, sur son cahier des charges adapté, sur les stratégies concernant les projets 2021, et enfin sur d'autres questions plus générales : qui verse la subvention, le droit à l'intégration d'images dans le dossier...
- *Modalités de projets en temps de crise – Pistes de bonnes pratiques.* Ce document essaie de lister les différentes modalités/outils possibles de mise en relation et d'intervention artistique en énonçant à chaque fois les questionnements techniques que cela induit, les avantages de ces modalités de travail, leurs limites ou difficultés à anticiper et des contacts de porteurs de projets ressources en la matière.

□ Des outils de partage de données entre les adhérents - Un projet de cartographie qui avance

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d'une part du développement d'outils à l'échelle de nombreux porteurs de

projets que ce soit de recueil de témoignages, des outils divers de communication (lettres d'information, sites internet, pages facebook...) ou si ce n'est pas encore le cas d'envies et de réflexions en la matière, et celui d'autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l'émergence de projets à l'échelle de l'association.

Il a donc été formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents notamment la refonte de nos pages adhérents, mais aussi des synthèses des projets soutenus par *Culture et Santé*, sous la forme d'une cartographie dynamique.

Etat de la réflexion en cours sur ce projet cartographie, travaillé en 2021 mais à échéance de réalisation sur 2022.

- Il s'agira d'une carte interactive en ligne sur notre site internet qui permettra de présenter de manière esthétique et synthétique les adhérents de l'association, et les données de chaque appel à projet *Culture et Santé* avec une entrée par établissement de santé et une par équipement culturel.
- Cela permettra de réunir en un seul et même outil les données qualitatives et quantitatives de ces appels à projet aujourd'hui présentées de manière éclatée (carte, graphiques, tableaux).
- Les intérêts et les objectifs de ce projet :
 - Gagner en visibilité pour le programme *Culture et Santé* ;
 - Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des porteurs de projets ;
 - Permettre une recherche plus ciblée et qualitative avec un système de recherche par filtre ;
 - Répondre à une demande des partenaires du programme pour mettre davantage en avant les partenaires culturels.
 - Accroître le rayonnement des adhérents d'interSTICES qui bénéficieront d'une cartographie dédiée.
- Cela a imposé en 2021 de refondre le site internet, trop obsolète et non responsive.

Former

□ Un cycle de formation en relance

Pour rappel, des formations sont proposées au sein d'interSTICES quasiment depuis sa création. En 2013 et 2014, les modules proposés avaient eu des difficultés à se tenir faute d'un nombre suffisant de professionnels, non pas intéressés, mais finalement inscrits. En 2015, le conseil d'administration en accord avec l'assemblée générale avait décidé de persister en la matière, persuadé qu'il y avait un vrai besoin mais aussi conscient de la nécessité pour un organisme de formation de se faire connaître des réseaux avant de pouvoir pleinement faire exister son offre. Il avait toutefois été décidé de proposer un cycle de formation restreint à 2 modules :

- La formation généraliste de sensibilisation aux enjeux de la démarche *Culture et Santé* et à la méthodologie de projet culturel adaptée aux espaces de santé.
- Le stage technique sur les problématiques budgétaires posées par les projets *Culture et Santé* sous un format de 3 journées.

Du fait du congé maternité de la directrice, mais également de nouvelles difficultés de mobilisation, aucun des deux modules n'avait pu être réalisé en 2015. Depuis 2016, année charnière, les deux formations se tiennent en enregistrant une mobilisation importante d'une part et une satisfaction unanime d'autre part. L'année 2020 malheureusement, du fait de la crise sanitaire, avait mis un coût d'arrêt à cette dynamique. **L'enjeu était donc clair pour 2021 : relancer l'offre de formations en lui permettant de renouer rapidement avec une forte mobilisation et une belle satisfaction.**

Sur quatre sessions initialement programmées (2 méthodologie et 2 budget pour la première fois), trois sessions de formations ont pu se tenir, soit un volume de 756 heures de formation. En effet, 36 personnes (soit un chiffre plutôt stable par rapport à 2018, 42 professionnels et 2017, 45 professionnels alors formés) se sont

formées auprès d'interSTICES durant le cycle de formations 2021, dont 7 qui ont suivi l'ensemble du cursus, de la méthodologie au budgétaire. Des belles rencontres ! Ils sont repartis à leurs missions avec de nouvelles ressources, de nouveaux outils, de nouvelles compétences, mais aussi et bien souvent, de nouvelles idées et envies. Gageons que ces partages essaieront dans les établissements, structures, compagnies de chacun.

Deux sessions de formation « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » se sont donc tenues : les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 septembre 2021 et les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 novembre 2021 à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence respectivement de 15 et 11 professionnels.

Sur ces 26 professionnels, 14 étaient des salariés de structures adhérentes d'interSTICES. Pour l'essentiel, ils venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes mais 5 professionnels étaient issus d'autres territoires : Eure, Loir-et-Cher, Ile-de-France, Maine et Loire, et Pas-de-Calais. Les stagiaires étaient essentiellement issus du secteur de la santé, à répartition égale entre secteur médico-social et sanitaire (11 professionnels de chaque). Il est à noter cette année que beaucoup de professionnels exerçaient dans ou en lien avec des prises en charge psychiatriques. Nous notons par contre une représentativité moindre des acteurs culturels (4 cette année : 1 coordinatrice d'un centre culturel de rencontre, 1 chargée de la photothèque d'un musée, 1 enseignante d'un centre d'arts et 1 artiste écrivaine). Enfin, le groupe était caractérisé par une diversité de fonctions, de structures d'appartenance et donc de cadre d'exercice : plusieurs animatrices (en EHPAD, en CH...), des éducateurs ou moniteurs (en IEM, CAJ...), une secrétaire de direction, une ASH – agent de service hospitalier, une chef de service, une cadre de santé, des psychomotriciennes, une AMP – aide médico-psychologique, une coordinatrice prendre soin, des personnes en charge de la culture dans leur établissement de santé, 1 enseignante, etc... Comme toujours, cette hétérogénéité a apporté une grande richesse aux échanges. Pendant les deux sessions, de belles dynamiques de groupes sont apparues, et de nombreux apports et liens ont également pu avoir lieu en marge de la formation.

Sur 3 journées se sont enchaînées :

- Apports réflexifs et théoriques autour de la notion même de *Culture et Santé*, ses enjeux, la démarche, et le programme national et régional en la matière,
- Mises en situations et analyses pour l'approche des grandes étapes de la méthodologie de projet culturel,
- Mises en perspectives et échanges autour de cas pratiques avec présentation par leurs porteurs des projets suivants, que nous remercions d'ailleurs pour leur mobilisation : le projet « *Entre les lignes* », partenariat Résidence de l'Arche et la Traversante, le projet partenarial entre l'EHPAD Smith et le Périscope, le projet du CH Le Vinatier - La Ferme du Vinatier, le projet « *Atlas* » de l'Hôpital de Fourvière, le projet « *La ville dans tous ses émois* » d'Accueil Savoie Handicap en partenariat avec Lectures Plurielles, le projet du CH Sainte-Marie à Privas
- Formation action pour répondre au plus près des attentes et questionnements des stagiaires.

Le bilan oral et les questionnaires complétés par les stagiaires en fin de formation traduisent une grande satisfaction des participants sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants, chiffrée à 95,8% de satisfaction globale. Les seuls bémols annoncés font écho à une volonté d'approfondissement du travail engagé : une 4^{ème} journée proposant un accompagnement technique à la réalisation des dossiers ou propice à l'échange après mise en œuvre, ou à la densité de formation (Moins de temps sur la présentation historique de la politique publique, densité de certaines séquences... Aussi, à la question « *si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait* » ont été dit en vrac : les rencontres ; la méthodologie ; le décalage entre les lieux qui dédient du temps et du personnel, et le mien ; le partage d'expériences, bel échange avec les stagiaires, un stage bien ficelé, la confirmation de la nécessité de la place de la Culture et de l'Art dans les établissements de santé et médico-sociaux, le réseau et son importance, la dédramatisation d'un gros truc qui fait peur...

« C'est une formation pour sensibiliser les décideurs, les directions d'établissement à l'engagement nécessaire pour une réelle ambition culturelle », un moniteur éducateur dans un CAJ.

« Arriver à faire avec ses envies et celles des services », un infirmier dans un CH psychiatrique.

« Plus de peur que de mal. Du pipi de chat ce dossier *Culture et Santé*. Mise à part des séquences très denses [...], j'ai adoré les échanges dans le groupe, la bienveillance et la disponibilité des deux formateurs. La composition du groupe hyper hétérogène avec la confrontation des espaces de travail a été riche et donne envie d'aller voir ailleurs ce qui se passe... Lieu propice (calme et chaleureux) et format 3 jours chouette pour le temps de digestion », une chargée de culture dans un établissement médico-social. », éducatrice spécialisée et référente culture dans un IME.

« Ouvrir des interstices partout en France surtout dans les Pays de la Loire », coordinatrice de projets culturels dans un Centre de santé mentale.

La formation « Elaborer le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé » s'est déroulée les mardi 30 novembre, mercredi 01 et jeudi 02 décembre 2021, au sein de la Ferme du Vinatier en présence de 10 professionnels.

Une partie de ces 10 stagiaires, 7 exactement, étaient déjà des professionnels présents durant la formation généraliste précédemment présentée. 3 étaient issus de territoires hors Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 d'Ile-de-France et 1 du Pas-de-Calais. Il est à noter que le groupe était beaucoup moins hétéroclite comptant en effet une seule professionnelle de la Culture. Nous avons pour autant retrouvé là aussi une grande hétérogénéité de profils, de fonctions ou encore de structures. **Le groupe a trouvé un bel équilibre de fonctionnement et a pu s'engager dans une dynamique d'échanges féconde. Le taux de satisfaction global exprimé sur cette session est de 93,5%.**

Ce stage technique a abordé sur une première journée les cadres financiers réglementaires des projets *Culture et Santé*, celui donc de la santé et celui de la culture, et leurs spécificités à connaître et à prendre en compte, ainsi que la recherche de fonds privés via l'intervention d'un consultant spécialisé en la matière, Marianne Maillot. Les 2 autres journées animées en binôme par interSTICES et Patricia Alonso, experte comptable, ont permis d'outiller les stagiaires en étudiant le montage budgétaire d'un projet, de l'élaboration d'un budget prévisionnel au bilan financier, en passant par le suivi de trésorerie.

« La formation a rendu le montage de budget accessible à tous. Cela donne envie d'aller plus loin dans la compréhension du plan comptable et ses spécificités. Formation passionnante et stimulante. Merci », animatrice et référente culture d'un FAM.

« Moins d'appréhension pour la comptabilité, [...]. Cette seconde session de formation plus technique est aussi indispensable... », animatrice en EHPAD.

« Merci de vous mettre à notre niveau de compréhension, cela donne confiance... même si pour ma part, une carrière de comptable ne se profile vraiment pas ! », infirmière dans un CH spécialisé en psychiatrie.

□ Exporter nos formations – Un nouveau partenariat avec l'ADEA.

Le succès grandissant de l'offre de formations d'interSTICES, la lisibilité et la légitimité afférentes acquises, conduisent l'association à recevoir de nombreuses demandes de prestations de formation sur le territoire

Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi dans d'autres territoires comme le Département du Val d'Oise et le CNFPT en 2018 et 2019 ou encore en 2020 la DAC et l'ARS Ile-de-la-Réunion.

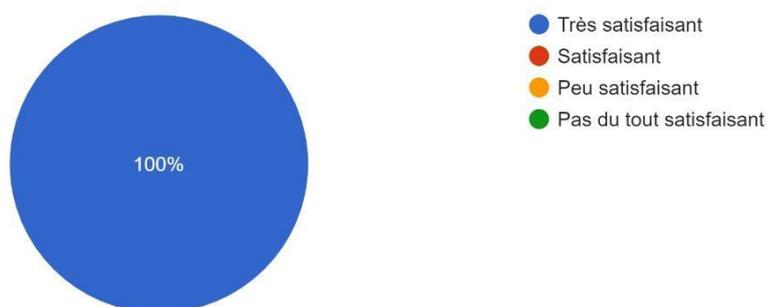
Si au regard de nos nécessités d'ancrage territorial, mais aussi de nos limites en termes de ressources humaines, ces demandes seront à accepter avec sans doute parcimonie, et à prioriser selon les retombées directes pour l'association que ce soit en termes de rayonnement ou de ressources financières, il semble intéressant de **pouvoir intégrer à notre programme d'actions deux à trois actions de prestations de formations sur d'autres territoires.**

En 2021, nous l'avons fait dans le cadre d'une prestation de formation-action pour le compte de la Ville de Bourg-en-Bresse en partenariat avec l'ADEA. Nous avons coconstruit et coanimé une formation à destination des travailleurs sociaux de la Ville de Bourg-en-Bresse en partenariat avec l'ADEA (programmée initialement en 2020 et reportée en 2021 sur 2 jours les 3 et 4 mai 2021 et 1 journée le 24 juin 2021).

Voici quelques éléments du bilan de cette formation :

- Organisation et accueil

Comment avez-vous perçu l'organisation et l'accueil de la formation (2,5 jours) ? Ont-ils été :
7 réponses



Commentaires sur l'organisation

« Excellente organisation sur ces 3 jours de formation. »

« Très bon accueil. L'organisation de la demi-journée avec les partenaires a été très dense, voir trop... peut-être qu'une répartition est à faire sur une journée entière ? »

« Malgré les reports liés au contexte sanitaire, la formation était riche et très bien organisée ! »

« Parfait »

« Très bien organisée tant sur l'accueil, le contenu, le soutien. »

- Programme de la formation-action

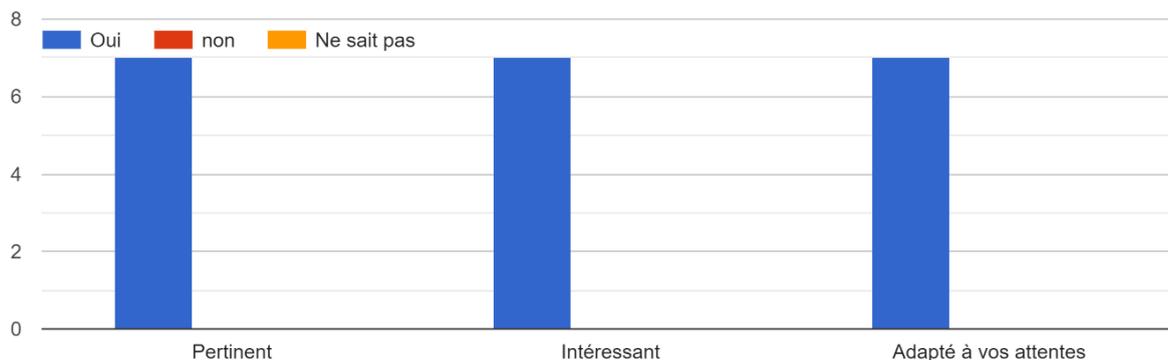
Commentaires sur le programme

« Contenu très intéressant, résumé écrit très clair et pratique pour le suivi de la formation. Intervenants très pertinents. »

« Contenu diversifié (apports théoriques et mise en pratique), rencontres avec des acteurs locaux... très bien ! »

« Alternance de la théorie, des rencontres avec les différents acteurs et échanges avec les autres très intéressante. Temps de travail pour l'écriture du projet apprécié »
 « Très variée, permettant de l'échange avec les participants »

Le programme de la formation (contenus et interventions) a-t-il été :



- Durée de la formation-action

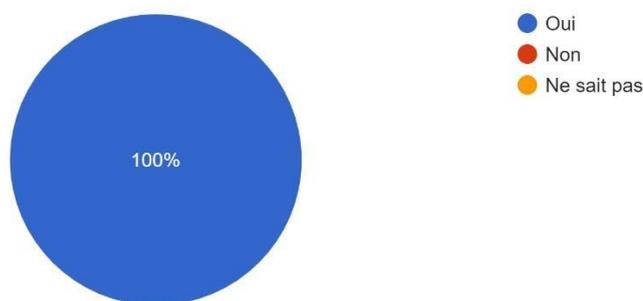
Commentaires sur la durée

« Un peu court »
 « Trop courte ! Cependant la dernière demi-journée nécessiterait d'être sur une journée entière.
 Passer la 1/2 journée en journée complète serait intéressant »
 « Dense ! une formation de 3 jours pleins minimum (soit au moins une demi-journée supplémentaire) aurait été souhaitable pour pouvoir approfondir le contenu et les liens entre participants »
 « Dernière demi-journée un peu court »
 « Un peu trop dense, une journée supplémentaire aurait été nécessaire »
 « Pour ma part il manquait au moins une demi-journée de formation »

- Les méthodes de travail et d'animation

Les méthodes de travail et l'animation ont -elles donné satisfaction :

7 réponses



- Commentaires sur les méthodes de travail et l'animation

Parfait
 La présentation en binôme donne du rythme et de la complémentarité !!!
 Animation à deux voix appréciée

Le duo des animatrices était parfait, très complémentaires. Gros apports théoriques et méthodologiques. Beaucoup d'échange avec les participants et cela permet de mieux se connaître pour travailler ensemble.

Très bien

- Les points forts de la formation-action

Le contenu, l'intervention des différents intervenants

L'écoute, la bienveillance, le partage de connaissances ainsi que les supports écrits.

Méthodologie de construction de projet, mise en situation et partage des projets de chacun.

Permettre à différents professionnels de la ville de se rencontrer autour d'une même formation et faire travailler en binôme.

Rencontres avec les partenaires culturels et avec les différents stagiaires du territoire. Formation concrète.

La méthodologie, les intervenants culturels, les participants du territoire de structures diverses, les animatrices.

La rencontre, les interactions, les échanges, les retours d'expériences

- Les points à améliorer de la formation-action

Avoir peut-être une journée de plus pour que le contenu soit moins intense et reparti sur plus de temps

Augmenter la durée de la formation.

Plus de temps...

Peut-être fractionner les interventions présentations d'acteurs locaux plutôt que de les enchaîner.

Rallonger la formation action d'une journée supplémentaire

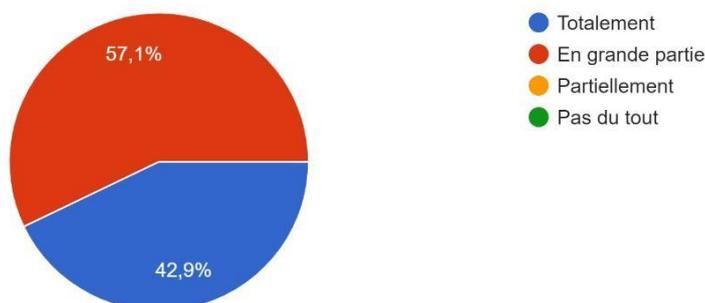
Durée de la formation

- ⇒ Préconisation durée formation 3,5 jours (3 journées + ½ journée bilan).

- L'utilisation des compétences et connaissances acquises

Pensez-vous pouvoir réutiliser les compétences et connaissances acquises dans la formation pour concevoir et mettre en oeuvre un projet culturel ?

7 réponses



Commentaires sur les compétences et connaissances acquises

Très belle proposition de soutien et de suivi !

Pouvoir conserver le livret + être en contact direct avec les intervenantes (hors temps formation en présentiel) rend cette formation efficace et concrète !

Très détaillé et assez accessible. Très complet.

Très bon, adaptés.

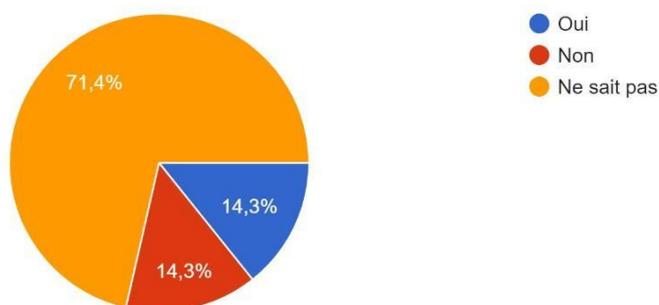
- Besoins et attentes

Commentaires sur les nouveaux besoins et attentes

L'approfondissement de connaissances sur les financements/ maintenir et développer le lien entre différents acteurs de l'intervention sociale
Pour le moment il me semble important d'être dans la mise en pratique

Cette formation a-t-elle fait émerger pour vous de nouveaux besoins, attentes et/ou désirs de formation ?

7 réponses



Votre appréciation globale de la formation est-elle plutôt ?

7 réponses



⇒ 100% des participants souhaitent une suite à la formation

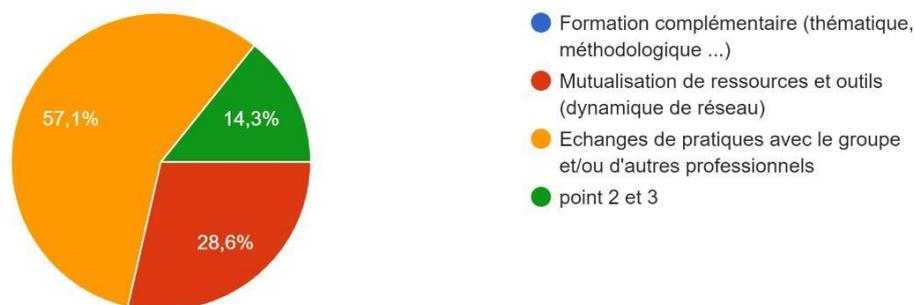
Souhaiteriez-vous une suite à cette formation ?

7 réponses



Si oui, laquelle ?

7 réponses



- ⇒ Près de 80% des réponses portent sur une **suite en termes de dynamique de réseau** (mutualisation de ressources et échanges de pratiques)

Par ailleurs , en partenariat avec le *Pôle Culture et Santé Nouvelle Aquitaine*, nous avons remporté en 2020 un appel d'offre de l'ANFH, organisme collecteur de fonds de formation pour la fonction publique hospitalière. Le territoire prioritaire est la Nouvelle Aquitaine mais cela pouvait nous ouvrir des possibles en termes de prestations pour cet OPCO sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Malheureusement, en 2021, aucune session, bien que certaines aient été programmées, n'ont pu effectivement se dérouler en Nouvelle Aquitaine. **Aucun impact n'a de fait été senti sur notre territoire.**

4 formations professionnalisantes

3 formations organisées par interSTICES

1 commandée par la Ville de Bourg-en-Bresse, en co-animation avec ADEA Formations

12 journées

48 professionnels formés

Environ 100 heures de formation sur la globalité des stagiaires

6 Caméras Cafés

30 professionnels touchés

4 outils concrets créés et ensuite partagés :

1 fiche # Crise sanitaire – Protocole d'accueil artiste – Pistes de travail.

1 fiche # Culture et Santé en temps de crise – Pistes d'argumentaire.

1 fiche # Document AAP 20 et 21 en contexte de crise sanitaire – Foire aux questions.

1 fiche # Modalités de projets en temps de crise – Pistes de bonnes pratiques.

Organisation #2 journées professionnelles Les Rencontres Pro d'interSTICES

1 journée en distanciel // 1 en présentiel

50 professionnels adhérents au global sur les 2 journées

4 intervenants

2 ateliers artistiques à distance

1 concert en visio

5 projets d'adhérents valorisés

□ Mettre en place des journées professionnelles.

En 2021, nous souhaitons **continuer à inventer des espaces donnant tout à la fois des clés d'inter connaissances mais aussi de rencontres, d'approfondir nos réflexions individuelles dans le cadre de débats collectifs.**

Bien que la proposition de journée *Traits d'Union* proposée en 2019 ait été un réel succès appelant certainement à une seconde édition à terme, il avait semblé au regard de l'actualité de 2020, à savoir l'anniversaire du programme régional *Culture et Santé* et donc la programmation d'un colloque régional, plus pertinent de proposer des journées professionnelles venant enrichir les échanges de cette manifestation régionale. Cette envie avait rencontré celles de deux de nos partenaires, Résonance Contemporaine et le Centre culturel de rencontres d'Ambronay avec qui nous avons construit ces journées. Elles n'ont pu être réalisées en 2020 et ont été de fait repensées pour une réalisation en 2021.

Il s'agissait d'une invitation lancée aux acteurs de la culture et de la santé pour se retrouver et réfléchir ensemble aux enjeux de la présence de l'art et de la culture dans les milieux de santé à la lumière de la crise sanitaire vécue, des fragilités qu'elle a révélées, mais aussi des opportunités qu'elle a ouvertes. Les 4 thématiques retenues en 2020 (la question des droits, création et EAC, la formation, instabilité-créativité et hospitalité) devaient être abordées mais de manière plus diluée sous la question principale de l'hospitalité. L'idée de proposer **un parcours de réflexion et d'expérimentation autour de l'Hospitalité : Instabilité, Hostilité, Hospitalité – Extravaguez** clôturé par une rencontre professionnelle le 9 décembre au CCR d'Ambronay (01).

Programme envisagé de ce parcours d'expérimentations et de réflexions autour de l'hospitalité (mai – décembre 2021) :

- *Créer en hospitalité - Créations croisées.* Confronter les regards, se nourrir de pratiques artistiques variées, expérimenter un lieu patrimonial : et si l'hospitalité questionnait la création musicale ? A partir de la découverte et de l'exploration d'un site patrimonial - l'abbaye d'Ambronay - 11 musiciens DUMUSIS invitent des jeunes à créer des paysages chorégraphiques et sonores dont les productions & réflexions seront le point de départ d'actions culturelles, l'aboutissement étant des rencontres professionnelles organisées dans le cadre du Festival d'Ambronay 2021. L'expérience a été filmée.
- *Ecouter l'hospitalité quelle longueur d'onde pour l'hospitalité ?* Par une création collective musicale à la radio. Ecouter l'hospitalité ? C'est essayer de revisiter comment écouter les gens ! Histoire de longueurs d'ondes ! Parfois les messages sont brouillés ! Le son, l'oralité, une manière de chercher ce que peut être l'événement de la rencontre. Alors, pourquoi pas écrire à plusieurs avec du son ? Par le biais de la radio ? La radio, l'expression radiophonique, comme la rencontre avec l'autre, ça se fabrique. Il nous faut pétrir, transformer, étirer, réverbérer, spatialiser la matière sonore ! Ecouter l'hospitalité, c'est quand l'écoute est au plus vif. C'est procéder par frottages afin d'expérimenter l'entre-deux : un réservoir d'histoires, de rêves, de projets, d'envies, de quelque chose dont je ne sais pas ce qu'il sera ! Plutôt comme un mode d'expression que comme médium d'information. La radio, un outil pour ajuster, accorder nos ondes personnelles, pour rendre audible quelque chose que nous
- *Raconter l'hospitalité Et pour vous, c'est quoi l'hospitalité ?* Raconter l'hospitalité c'est une invitation à chacun de venir, s'il le souhaite, nous raconter son hospitalité et nous dire ce qui pour lui se cache derrière ce terme. Regards aiguisés ou coups d'œil rapides viendront ainsi ici se croiser en paroles, en images et en mots pour s'essayer à une définition mosaïque de l'hospitalité.
 - *Et psst ? L'hospitalité, ça te parle à toi ? # 1* Recueil de témoignages sur l'hospitalité par répondeur téléphonique. **Invitation proposée par interSTICES à tout un chacun de venir raconter son hospitalité et dire ce qui pour lui se cache derrière ce terme. Cette modalité a malheureusement été un échec ne mobilisant quasi personne.**
 - *Et psst ? L'hospitalité, ça te parle à toi ? # 2 Vidéomathon.* interSTICES a **recueilli la parole des adhérents de l'association sur la question via un vidéomaton** proposé lors des 2^{èmes} *Rencontres Pros* de l'année au Périscope le 1^{er} juillet. **Cela donné lieu à un montage réalisé par Jérémy Aubert.**
 - *A plusieurs mains Écriture d'un cadavre exquis.* De septembre à novembre sur invitation # *Extravaguer l'hospitalité* Alors demain, quelle hospitalité ? Extravaguez l'hospitalité c'est partir de la matière collectée et créée, de l'expérience traversée sur plusieurs mois, pour repenser collectivement, au-delà de l'hospitalité vécue d'aujourd'hui, celle souhaitée pour demain.
 - *Résonances.* *Émissions de radio bimensuelle sur Radio B, ouvert à tous.
- *Extravaguer l'hospitalité.* Alors demain, quelle hospitalité ? Extravaguez l'hospitalité, c'est partir de la matière collectée et créée, de l'expérience traversée sur plusieurs mois, pour repenser collectivement, au-delà de l'hospitalité vécue d'aujourd'hui, celle souhaitée pour demain. Cela se traduisait par l'organisation d'une rencontre professionnelle le jeudi 9 décembre au Centre culturel de rencontre d'Ambronay.

La journée du 19 décembre 20210 avait été pensé autour d'un programme riche d'échanges, de réflexions et d'ateliers en compagnie de chercheurs, d'artistes, et de professionnels des secteurs de la culture et de la santé avec, entre autres, Carine Delanoë-Vieux, Grégory Diguët, Nicolas Frize, Fish le Rouge, Lynn Pook, Michel Kneubühler, Jorris Santalucia et Sarah Wasserstrom. **Au regard d'un nombre d'inscrits insuffisant et d'un contexte conjoncturel de nouveau très complexe, cette journée n'a malheureusement pas pu se tenir.**

□ **Elargir nos possibles en termes d'accompagnement en intégrant les droits culturels**

Fin 2020, et suite au travail de réflexion mené pendant deux ans au sein d'un groupe de travail « Droits Culturels » de l'association, repéré par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, nous avons été sollicités pour prendre part à un groupe local de travail autour des droits culturels. Après discussion avec le CA, **cet axe de travail a été identifié comme dans l'ADN de l'association, mais aussi nécessaire et porteur pour**

l'association. Nous avons donc souhaité nous investir dans ce process en s'intégrant au côté de Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, AMTA – Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, et le Centre de Goutelas dans un groupe suivant la formation de formateurs du Réseau 21 « Organisateur de groupes locaux droits culturels ». Il s'agit d'un travail de formation et expérimentation de la méthode PADEIA pour pilotage ensuite d'un groupe local régional sur la question des droits culturels (total de 6 sessions de 3 jours de formations sur 1 an et demi).

Après les premiers modules de formation et plusieurs réunions avec les 4 structures partenaires, cela a donné lieu à **la naissance d'un parcours d'analyse au regard des droits culturels en Auvergne-Rhône-Alpes intitulé Pratiques en chantier, fin 2021 et courant sur 2022.**

Prendre du recul, questionner sa pratique, voir ce qui se joue quand l'on porte une attention aux droits culturels des personnes, y compris les siens, réfléchir seul.e et en commun : c'est ce que ce parcours propose, à travers un cycle de rencontres qui se déroulent en 2022 dans différents lieux en Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le parcours, en quelques mots

- *En chantier.* Dans son acception première comme "lieu où l'on procède à des travaux de déconstruction, de réparation, de construction", l'endroit du chantier correspond pleinement à la démarche que nous portons qui porte y'a son attention sur la mise au travail. Il ne s'agit pas de tout démolir, mais bien de questionner et décortiquer. Mettre en chantier, c'est bien commencer, lancer, mettre en train, en mouvement.
- *Les pratiques.* Le choix du pluriel est conscient car elles relèvent de plusieurs champs, espaces, propres à chacun, mais ont en commun d'en appeler au concret, à l'expérience, au savoir-faire. A chacun ensuite de choisir son axe de regard qu'il soit de l'ordre de ses pratiques personnelles ou bien professionnelles.
- *Le terme « Pratiques en chantier ! »* résume donc bien notre envie. Celle de s'ouvrir, s'offrir peut-être même, des espaces-temps pour prendre du recul et analyser, sans jugement, sa(s) pratique(s), déconstruire ses habitudes quotidiennes, sa relation à soi et aux autres ou encore ses habitudes de travail. Si ce parcours peut bien évidemment aider à les penser différemment, tout l'enjeu est d'abord de questionner et travailler. A chacun ensuite en fonction de son contexte, sa créativité, ses valeurs propres, sans présupposé, de s'en nourrir.

- Les droits culturels

C'est à travers ce référentiel que l'on vous propose de questionner vos pratiques. La notion de plus en plus usitée reste pourtant difficile à appréhender. Elle sera ici pour nous une manière d'apprendre à voir, à connaître et à reconnaître, une feuille de route pour cultiver ses droits et ceux des autres, un cheminement pour trouver peut-être d'autres voix de faire et de réinjecter du sens.

- L'analyse de cas

C'est par cet outil, mis en place par le réseau Culture 21 dans la démarche Païdeia, que l'on vous propose de mettre en chantier vos pratiques. Amenée progressivement en collectif, puis faisant l'objet d'une démarche individuelle, elle permet d'analyser des cas concrets au regard des 8 droits culturels synthétisés dans la déclaration de Fribourg [identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération]

- Parcours

Parce qu'un chantier s'étire sur la durée, le parcours que l'on propose a été pensé sur un peu plus d'un an, comprenant des temps de rencontres en petits groupes pour permettre aux personnes qui le souhaitent un suivi régulier et un approfondissement des réflexions, couplées avec des temps très ouverts en grand groupe pour permettre aux personnes qui le souhaitent de découvrir cette forme de

mise au travail pour éventuellement s'impliquer davantage. Afin de faciliter les déplacements des personnes volontaires et leur permettre de participer à l'ensemble des temps, le cycle se déroule dans un périmètre relativement contraint (deux heures en voiture maximum entre les lieux de rencontre).

- Modalités de participation

- *Des temps en petit groupe.* Ces temps ouverts à toute personne intéressée, souhaitant s'impliquer fortement et régulièrement dans la démarche. Ces temps permettent notamment :
 - d'échanger sur la compréhension des différents droits culturels mis en avant dans la déclaration de Fribourg ;
 - de se confronter et se nourrir de différents points de vue ;
 - de regarder sa pratique en chaussant les lunettes des droits culturels à travers la méthode d'analyse de cas ;
 - de maîtriser cet outil d'analyse avec des temps de compréhension / des mises en pratique / des temps de suivi sur la méthode / des aller-retours de commentaires et questions pour accompagner le cheminement.
- *Des temps en grands groupes.* Ces temps sont ouverts à tous et toutes, dans la limite des places disponibles (formulaire d'inscription disponible à J - 1 mois de l'événement). Ces temps visent notamment à :
 - Partager largement autour des droits culturels en naviguant entre la théorie et la pratique ;
 - Découvrir la méthode d'analyse de cas en collectif par simple curiosité ou pour s'investir ensuite davantage ;
 - Échanger sur la compréhension des différents droits, se confronter / se nourrir de différents points de vue / expériences autour des droits culturels ;
 - Favoriser une dynamique locale impliquant différents acteurs en fonction du lieu dans lequel la journée a lieu.

- Calendrier des rendez-vous 2021 – 2022

- Rencontre 1 : Les fondamentaux, petit groupe - jeudi 23 septembre, Saint-Bonet-près-Riom
- Rencontre 2 : Les fondamentaux, grand groupe - vendredi 14 janvier, Villeurbanne > Consultez
- Rencontre 3 : Approfondissements, petit groupe - jeudi 7 avril, Goutelas
- Rencontre 4 : Témoignages, grand groupe - mardi 14 juin, Monts du Lyonnais
- Rencontre 5 : Enseignements, petit groupe - septembre 2022, lieu à définir
- Rencontre 6 : Capitalisation du cycle 1 et Ouvertures sur la suite - décembre 2022, CCR d'Ambronay (à confirmer)

Nous avons donc en 2021 pensé collectivement tout ce parcours et travaillé à la préparation des deux premiers temps, celui en petit groupe du 23 septembre 2021 et celui en grand groupe, du vendredi 14 janvier.

Le premier temps a réuni une trentaine de personnes, entre 5 à 6 personnes dites complices identifiées par chacun des partenaires, plus nos collègues, et a mis à jour une vraie envie de travail et de partage sur cette question des droits culturels.

Le travail est en cours pour l'organisation de la journée du 14 janvier en partenariat étroit avec le RIZE. 150 personnes sont attendues.

En 2022, interSTICES aura particulièrement à sa charge m'organisation du grand groupe dans les Monts du Lyonnais le 14 juin.

Poursuivre le travail de sensibilisation engagé par secteur professionnel

□ Démultiplier les interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.

Au-delà de la diffusion de la mallette pédagogique, il s'agit d'une part de démultiplier les interventions de sensibilisation auprès de professionnels de santé (instituts de formation pour professionnels de la santé type IFSI, IFCS, ou pour les travailleurs sociaux tels l'ADEA, lycée professionnel, etc... souvent en lien avec les comités locaux), et d'autre part de les rationaliser en les pensant peut-être à l'échelle des territoires, en identifiant au sein de l'association des personnes ressources en la matière, etc. **Le repérage et la rationalisation des personnes ressources au sein de l'association en la matière a débuté en 2019. Néanmoins, du fait de la crise sanitaire, ce travail n'a pu se poursuivre en 2020 et 2021. Il sera relancé dès que possible.**

En sus, nous avons bien sûr, tout au long de l'année, **rencontré de nombreux établissements de santé**, leurs directeurs ou leurs porteurs de projets culturels pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique culturelle et de leurs projets.

□ Créer des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.

Suite au succès des journées professionnelles « *Les Rencontres Relations Publiques* » organisée en 2017 au Théâtre de la Ville de Valence, en partenariat avec la Comédie de Valence, et « *Expositions et Publics* » en 2019 à Bourgoin-Jallieu en partenariat avec le musée de la Ville, nous savons que ce travail à la rencontre des acteurs culturels est primordial. Il nous positionne auprès d'eux comme acteur les accompagnant dans leurs réflexions sur leurs pratiques mais aussi comme espace de rencontres avec des milieux de développement de leurs actions. Il impacte souvent l'envie de ces équipements culturels et équipes artistiques de s'engager dans l'association.

Si en 2021, au regard du contexte sanitaire encore mouvant, de notre charge de travail importante mais aussi de l'absence d'une thématique forte, nous n'avons pas travaillé à l'organisation et à la mise en œuvre d'une journée de ce type. **Nous avons néanmoins cultivé nos relations avec les acteurs culturels via les collaborations étroites, nouvelles ou enrichies avec l'Agence Spectacle Vivant Auvergne-Rhône-Alpes pour le secteur spectacle vivant, l'Agence Livre et Lecture Auvergne-Rhône-Alpes pour le secteur du Livre, et l'AMTA – Agence des Musiques de Territoires d'Auvergne pour le domaine des musiques traditionnelles et du patrimoine immatériel.** Ces partenariats sont précieux car ils impactent directement en termes de réseaux, de connaissances d'acteurs et de transversalité.

Nous avons aussi engagé ce travail d'élargissement de notre réseau **en s'appuyant sur les administrateurs professionnels de la culture du CA pour aussi travailler des domaines moins investis jusque-là (secteur des musiques actuelles par exemple...).**

Nous avons en 2021 enfin continué à **intégrer les réflexions actuelles sur l'Éducation artistique et culturelle, en systématisant le lien avec les CTEAC** – convention de territoire à l'éducation artistique et culturelle en nous donnant informer de leur mise en place et de leurs actions, en systématisant leur invitation sur nos actions ou dans les comités locaux, et en pensant de nouveaux outils à construire en la matière.

□ Développer notre réseau dans le secteur médico-social.

Dans ce secteur, beaucoup de choses restent encore à construire. Le lancement du premier appel à projets annuel *Culture et Santé* volet Médico-social fin 2015 et sa réédition en 2016 et 2017, la bourse aux projets lancée ces mêmes années en partenariat avec la Fondation du Crédit Coopératif, ainsi que l'ouvrage *L'art n'a que faire des lisières* publié par nos soins aux Editions La Passe du Vent et le temps de présentation publique qui l'a accompagné, ont été des premiers jalons qui nous ont permis d'intégrer ce secteur, et d'être identifiée comme structure ressource sur la thématique *Culture et Santé*. Ils ne sont néanmoins pas suffisants, et le secteur médico-social étant tellement dense et foisonnant, **les efforts en termes de transmission d'informations sur notre existence et la démarche de développement culturel et artistique dans les établissements et services médico-sociaux ne fait finalement que commencer et doit trouver des modalités diverses et variées.**

Nous avons donc continué à **prendre des contacts plus étroits et à travailler nos relations avec d'une part divers organismes gestionnaires déjà approchés et d'autre part avec les Départements** : *participation et intervention dans le cadre de la journée d'installation des référents culturels de la Fondation OVE, partenariat avec l'ADEA dans le cadre d'une formation à l'attention des travailleurs sociaux, réunions régulières avec les Départements les plus investis pour articuler nos dynamiques respectives, rencontres ciblées avec des organismes gestionnaires têtes de ponts du secteur (ODYNEO, APF...).*

une trentaine de rencontres

avec des établissements de santé, des organismes gestionnaires, des établissements / services médico-sociaux ou encore des représentants de Départements.

une dizaine d'interventions

auprès de futurs professionnels de la Santé ou de la Culture au sein de leurs instituts de formation.



© CHS Savoie, Traverser

Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.

Communiquer plus et mieux

□ Animation du site internet.

Le site internet d'interSTICES, créé en 2013, joue bien son rôle.

Il est toujours très bien référencé par les principaux moteurs de recherche sur le web. Beaucoup de prises de contact téléphoniques ou courriels sont d'ailleurs toujours issues de recherches sur internet pour la thématique *Culture et Santé*, qui ont dirigé les internautes vers notre site. Cela est le fruit d'un travail régulier de mise en ligne et d'actualisation notamment par le biais de l'onglet actualités, l'intégration de nouveaux documents ou encore le renouvellement des visuels. Cela représente un temps de travail non négligeable.

Les rubriques délaissées auparavant faute de temps sont maintenant étoffées régulièrement. Une attention particulière est toujours donnée à la mise en ligne d'éléments dans la rubrique ressources : des travaux sont sans cesse ajoutés à la page [*Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes], et de nombreuses productions sont désormais consultables sur la page [Réalisations *Culture et Santé*]. Depuis 2016 et le recrutement d'une assistante de projet en charge notamment des questions de communication, **régularité et diversité ont été atteints dans la mise en ligne d'articles de valorisation**, faisant de notre site internet, selon les propos mêmes de Benoît Guillemont, conseiller action culturelle et territoriale (Rhône et Loire), et en charge de la politique interministérielle *Culture et Santé*, à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, « *une mine d'or sur Culture et Santé. J'ai rarement vu un site aussi bien documenté et fourni* ».

À la suite du constat d'obsolescence de la version joomla de notre site entravant son utilisation optimale (notamment l'agenda participatif pour les adhérents) et la migration engagée en 2017, l'utilisation de l'outil agenda est de nouveau opérationnelle pour les adhérents depuis 2018. Accompagné d'un mode d'emploi réactualisé, un certain nombre d'adhérents s'est réapproprié et a systématisé cette année l'utilisation de cet outil agenda. Cette amélioration s'est couplée à la création dans la lettre d'informations d'une rubrique « *Adhérents ? Mais encore...* ». Celle-ci permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site. Cette reprise en mains par les adhérents avait déjà porté ses fruits en 2018 et s'est poursuivie en 2019 : immédiateté et réactivité de la communication sur leurs événements d'une part, allègement de la charge de travail en termes d'alimentation du site pour l'équipe d'interSTICES.

La refonte du site internet, préalable à l'enclenchement du projet de cartographie, s'est faite en 2021. Le site s'est de fait modernisé, simplifié en termes d'arborescence et présente aujourd'hui plus de visuels. Il est surtout devenu responsive ce qui permet une meilleure utilisation sur téléphones portables ou tablettes. Reste néanmoins du fait de cette refonte à travailler de nouveau son référencement.

A cette occasion, **un travail de remobilisation des adhérents sur l'utilisation des pages agenda a été engagé.** Il est d'autant plus nécessaire que le peu d'événements publics des deux dernières années suite à la crise a mis un coup d'arrêt aux habitudes déjà peu nombreuses en la matière.

Par ailleurs, au quotidien :

- Nous veillons à l'actualisation des contenus et à la justesse de nos informations, mais aussi de notre bon référencement ;
- Nous actualisons les pages dédiées à nos adhérents. Il est à noter que dans ce cadre l'ajout d'une rubrique [*Adhérents ? mais encore...*] a permis de faciliter la mise à jour de ces pages mais aussi d'offrir plus de visibilité aux structures adhérentes qui ont chacune à leur tour un article dédié à leur politique *Culture et Santé*,
- Nous mettons régulièrement en ligne de nouveaux projets dans la rubrique ressources pour leur donner une seconde vie.

□ Diffusion de la lettre d'information régionale.

Il existait déjà avant la création d'interSTICES une lettre d'information sur l'actualité régionale *Culture et Santé*. Nous avons donc poursuivi le travail engagé en la matière. Cet outil a en effet été salué à plusieurs reprises, que ce soit par les financeurs ou les porteurs de projets, comme un outil précieux de valorisation de la richesse des actions développées. En 2015, nous avons fait le choix de dédier du temps et un budget à la réflexion graphique autour d'une nouvelle lettre d'information plus design, plus claire et plus pertinente. Ce chantier avait été mené avec l'atelier Perluette et Charline Bourbon. Nous nous étions également dotés du logiciel InDesign. Le premier numéro de la nouvelle lettre avait pu être diffusé au mois d'avril 2015.

Depuis, cet outil, diffusé mensuellement, ne cesse d'asseoir son succès. Les lecteurs saluent toujours l'élégance, la sobriété et la clarté du graphisme, ainsi que la richesse des contenus qui donnent à voir la pluralité et la diversité des projets développés. Nous avons d'ailleurs régulièrement des demandes de nouvelles inscriptions. Beaucoup de porteurs de projets nous énoncent l'intérêt de cet outil pour légitimer davantage leurs actions auprès de leur hiérarchie par leur inscription dans un cadre régional. Pour nos financeurs, c'est un document concret témoignant de l'ampleur et de la diversité des projets à l'œuvre.

Il nous reste néanmoins toujours à travailler quelques éléments techniques : accessibilité des liens de la lettre en corps de mail, lisibilité des polices (taille et corps), notamment pour les personnes atteintes de déficiences visuelles et poids de la lettre.

Depuis 2017, l'ensemble des numéros de la lettre est archivé sur le site d'interSTICES, et ainsi valorisable et réutilisable. Chaque année sont publiés entre 10 et 12 numéros, puisque la fréquence choisie est mensuelle.

Chaque mois, cela induit de :

- Collecter les informations sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.
- Être en veille sur les programmations et ressources en lien avec notre périmètre d'actions sur notre territoire, mais aussi à l'échelle nationale et internationale.
- Rédiger des articles de fond.
- Travailler à étendre notre lectorat en proposant systématiquement l'inscription de nouveaux contacts dans la liste des destinataires.

En 2021, 10 numéros ont été réalisés (pas de numéro en janvier, 1 seul numéro pour juillet et août). Chaque lettre est adressée à plus de 4 000 destinataires.

□ Exister sur les réseaux sociaux.

L'association dispose depuis début février 2017 d'une page Facebook. Cette page compte aujourd'hui 709 abonnés (530 en 2019, 462 en 2018), un chiffre encore modeste, mais en hausse chaque jour. L'ouverture via cette page Facebook aux réseaux sociaux est importante pour le rayonnement de nos actions et de celles de *Culture et Santé* en atteignant d'autres publics que ceux habituels. Elle permet notamment de diffuser et sensibiliser davantage le grand public à notre démarche et de l'inviter à de nombreux événements. Elle renforce aussi notre présence au sein de notre public en nous permettant de jouer sur un autre registre de

communication que la lettre d'informations, plus immédiat, plus direct, plus sensible également. Il est intéressant de noter d'ailleurs que depuis 2 ans beaucoup de nos adhérents surfant sur cette dynamique ont eux aussi créé des pages Facebook ou des lettres d'information enrichissant ainsi les ramifications de cette stratégie de communication autour de *Culture et Santé*.

L'animation de ce réseau social demande toutefois beaucoup de temps en termes de mise en ligne, d'animation et de modération. Nous avons déjà trouvé des modalités de travail plus pertinentes nous permettant une présence vraiment régulière, telle que nécessaire avec ce type d'outil (programmation de publications par exemple), mais c'est encore largement perfectible. C'est notamment pour cette raison que, pour l'heure, nous ne cherchons pas à développer notre présence sur d'autres réseaux, type twitter, bien qu'il y ait certainement là aussi une pertinence en termes de cibles ; réseau social très utilisé par les directeurs d'établissements et les élus.

□ **Diffuser nos outils sensibles.**

Les vidéos "*Ce n'est pas rien*" et les "*enVIES*" réalisés par Jérémy Aubert continuent d'être présentées régulièrement dans des réunions de comités locaux, des temps de sensibilisation / formation ou encore en interne dans les établissements de santé pour faire davantage comprendre ce qu'est Culture et Santé et interSTICES, et ce qui s'y joue. Ces outils vidéos sont décidément précieux.

Valoriser et diffuser les oeuvres réalisées

□ **Enrichir le centre de ressources préexistant.**

Ce travail a été effectué tout au long de l'année 2021.

Nous n'avons pas mis en place une politique d'achat particulière, mais d'une part collecté les traces ou objets produits dans le cadre de projets *Culture et Santé* subventionnés par le programme régional, ou dans le cadre des politiques culturelles développées par nos adhérents, et d'autre part reçu de la part de nos partenaires sur l'ensemble du territoire français des ouvrages ou autres réalisations. L'association a aussi souhaité en 2018 poursuivre son abonnement à *Juris art etc.*, mensuel du droit et de la gestion des professionnels des arts et de la culture, afin d'étoffer ses connaissances juridiques et de disposer d'outils en la matière.

Ce fonds nécessiterait toutefois toujours à moyen terme d'être inventorié et référencé d'autant que l'espace de stockage dédié est de plus en plus limité, ce qui ne facilite pas la lisibilité sur les ressources disponibles.

A noter également qu'un travail de stockage des supports de communication des différents projets *Culture et Santé de la Région* est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà. Celui-ci mériterait toutefois aussi de faire l'objet d'un travail d'archivage plus rigoureux. Rita Guokdjian, en stage en 2015 au sein de l'association, avait commencé à inventorier les documents textuels de ce fonds, mais ce travail n'a pu être complètement abouti.

□ **S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions**

Bien que plusieurs pistes de coopération aient été travaillées durant l'année, aucune n'a réellement pu aboutir faute de temps et de pertinence pour un travail de présentation spécifique. Néanmoins, le travail de mise en réseau se poursuit pour créer des opportunités nouvelles de monstration des productions, nous l'espérons sur 2022.

Il faut toutefois noter que le journal *Tout va bien* a consacré son dernier hors-série à 48 pages sur *Culture et Santé Mentale* avec notre étroite collaboration. On a pu y découvrir des articles pour lutter contre la stigmatisation, comprendre ce qu'est la santé mentale, découvrir des projets culturels à destination des personnes concernées par des troubles mentaux, des interviews d'artistes, de chercheurs et de porteurs de projets de notre réseau, ainsi que des ressources diverses, dont un article consacré à interSTICES.

À l'occasion de la sortie du hors-série, le journal *Tout va bien* a programmé une soirée gratuite sur le même thème à la Bourse du Travail à Lyon le jeudi 27 mai à 19h : rencontre avec les participants du projet, conférence vidéo du Professeur Franck, quiz sur les stéréotypes de santé mentale dans le cinéma et concert de l'artiste Chloé Cédille.

Tisser des partenariats

□ Développer des collaborations régionales

En 2021, nous avons continué d'œuvrer à l'extension de notre réseau, et de nos partenariats.

D'ailleurs, quasiment tous nos adhérents ont cette année encore confirmé leur engagement pour l'année et nous avons enregistré un nombre très important d'adhésions nouvelles fixant notre nombre d'adhérents à plus d'une centaine (90 en 2018, 73 en 2017, 52 en 2016, 55 en 2015, 54 en 2014, 49 en 2013). Notre réseau était ainsi composé en 2019 de 33 structures sanitaires, 13 médico-sociales, 22 structures culturelles et plus d'une trentaine de professionnels.

Nous avons au niveau régional continué à travailler au rapprochement avec quelques structures coordinatrices, elles aussi, de réseaux régionaux ou encore de collectivités comme le Département de l'Ardèche, la Ville de Saint-Etienne ... Il s'agit ici aussi bien de faire mieux connaître l'association que de réfléchir à des opportunités d'actions communes. La collaboration en cours avec le journal *Tout va bien* commencé en 2019 a ainsi donné des fruits comme nous l'avons vu plus haut ou encore avec diverses recherches universitaires.

□ Un partenariat inter-régional.

Nous avons enfin œuvré à des liens toujours plus étroits avec d'autres territoires en France, qui partagent avec nous une même conception de *Culture et Santé*.

En 2018, nous avons fait se rejoindre et aboutir les collaborations à l'œuvre par la formalisation d'une structuration en réseau inter régional, nommé ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources (ou Recherche), Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé. Une charte a été signée par l'association interSTICES avec 6 autres structures membres fondatrices :

- Arts et Santé, la Manufacture (Ile-de-France) ;
- Le Centre de ressources régional Culture et Handicap (Occitanie) ;
- Le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle Aquitaine)
- L'ESAT La Bulle Bleue (Occitanie) ;
- L'ESAT l'Evasion à Sélestat (Grand Est) ;
- Résonance Contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes).

Ce réseau ENTRELACS s'attache à défendre :

- L'affirmation de la place de l'art et de la culture sur les territoires de la santé, comme un droit fondamental de chaque personne ;
- La promotion de l'exigence artistique dans les projets et les pratiques ;
- La volonté de contribuer à déconstruire les préjugés tant sur la maladie, les handicaps, les fragilités, que sur l'art et la culture ;
- La nécessité de la rencontre dans une dynamique d'ouverture et d'inclusion, en encourageant l'expression de chacun dans toutes étapes du projet.

Autour de ses valeurs partagées, le réseau vise à :

- Consolider le dialogue, l'échange, et le partage entre ses membres par une mise en réseau plus formelle et régulière ;
- Partager les actualités et éléments d'informations sur les politiques générales et locales, les initiatives et les expérimentations ;
- Contribuer à un rayonnement et une circulation plus grands des projets et des initiatives développés dans les territoires ;
- Dynamiser les pratiques de ses membres par la mutualisation de leurs savoir-faire, compétences, et le partage d'expériences ;
- Produire et partager de la ressource ;
- Travailler à une meilleure compréhension et communication ;
- Constituer une force collective de proposition ;
- Alimenter le débat public et porter les enjeux de la rencontre entre culture et santé de manière plus visible auprès de la société civile ;
- Participer de l'avenir des politiques publiques en engageant un travail de veille, de réflexion et de prospection.

Chaque signataire s'est pour rappel engagé à :

- Être à l'écoute des autres membres du réseau ;
- Soutenir l'action des membres du réseau en se positionnant comme relais d'information et de communication de leurs projets ;
- Coconstruire des modalités d'actions collectives ;
- Travailler à la reconnaissance et à la lisibilité du réseau de manière collégiale et dans l'intérêt de tous.



En 2021, nous avons échangé à plusieurs reprises pour échanger sur nos problématiques partagées, imaginer des pistes d'actions collectives. Nous avons notamment été à Bordeaux pour participer aux 10 ans du Pôle Culture et Santé Nouvelle Aquitaine.

Lettre d'informations « **Aux interstices Culture et Santé** » # 10 numéros

10 projets valorisés sur les pages ressources du site d'interSTICES

Animation #1 page Facebook avec 709 abonnés

#une vingtaine de projection

du film « **Ce n'est pas rien... Regards sur les interstices Culture et Santé** »
des vidéos « **enVIEs** »

4 réunions en distanciel

1 journée anniversaire à Bordeaux
avec le réseau ENTRELACS

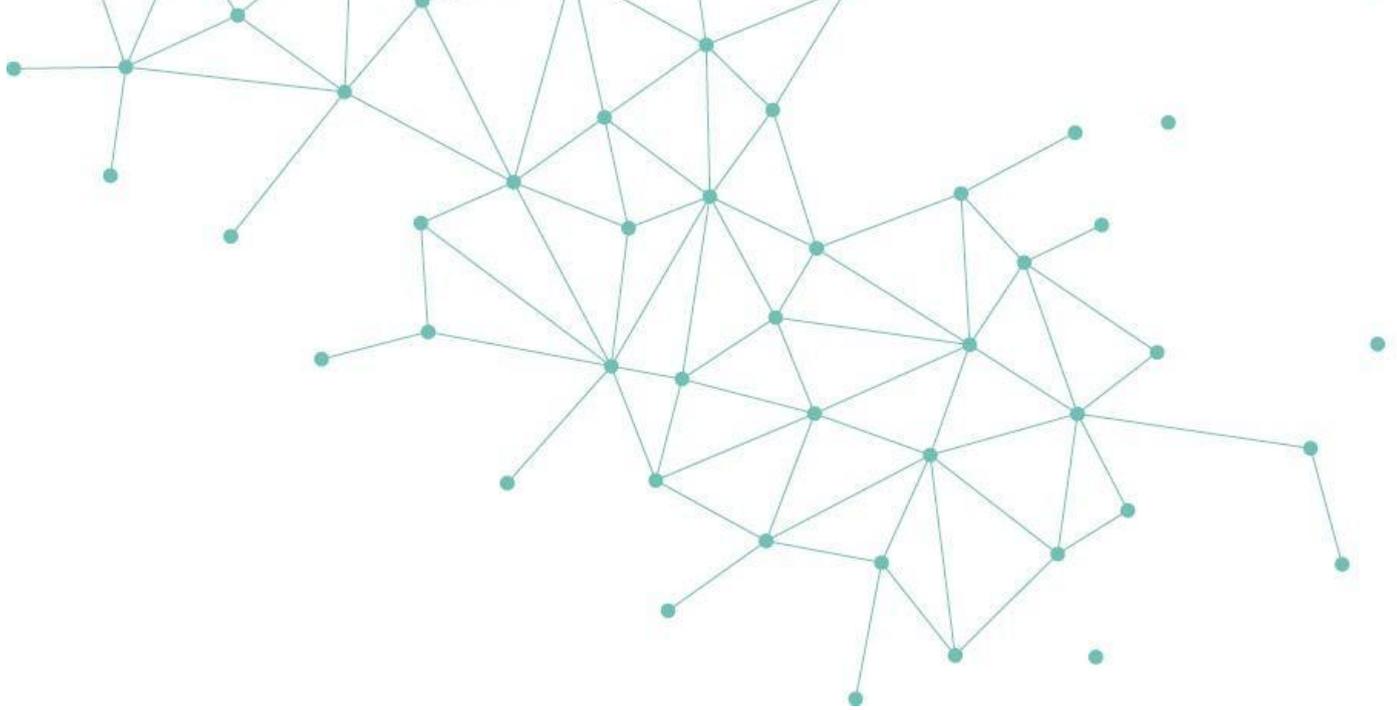
Être facilitateur de projets

En 2015 et 2016, le partenariat construit avec la Fondation du Crédit Coopératif avait permis à interSTICES de se positionner dans un soutien plus direct, financier, auprès de certains de ses adhérents. Plusieurs projets ont ainsi pu être portés avec succès.

En 2021, nous souhaitons poursuivre ce rôle, impulsé par notre rencontre avec la Fondation du Crédit Coopératif, en cherchant d'autres partenariats privés pouvant nous aider à soutenir non seulement l'action d'interSTICES mais aussi à nouveau celle de nos adhérents.

Faute de temps mais aussi d'opportunités ou de rencontres pertinentes, nous n'avons pas pu formaliser un partenariat avec une Fondation ou un mécène ouvrant sur un soutien financier, et donc nous offrant des possibles en termes de positionnement comme facilitateur de projets.

Nous espérons qu'à l'avenir nous pourrions de nouveau ouvrir un chantier de ce type, pour réinventer un partenariat similaire.



NOS ACTIONS

POUR LE COMPTE DE

Rappel du dispositif en place

Les actions « pour le compte de » relèvent de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes a été proposée et acceptée pour l'année 2021.

Rappel du contexte

Dans le prolongement de la convention de 1999, une nouvelle convention « Culture et Santé » a été signée le 6 mai 2010 par le ministère de la Santé et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication. Cette convention affirme que « *favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles et aux œuvres est la mission fondatrice du ministère de la culture et de la communication [et que] le ministère de la Santé et des Sports a pour mission fondamentale de promouvoir une politique de la santé qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne* ». Elle a pour but « *de réaffirmer l'importance d'une action interministérielle en matière de culture et de développer celle-ci au sein des établissements de santé* ». Cette nouvelle convention a permis également d'élargir la politique interministérielle « *Culture à l'hôpital* » à « *Culture et Santé* ».

Elle prévoit ainsi, au titre 2 et à l'article 10, un élargissement au secteur médico-social : « *Le ministre de la Santé et des Sports et le ministre de la Culture et de la Communication conviennent de l'opportunité d'étendre le dispositif « Culture et Santé » aux établissements médico-sociaux, à titre expérimental* ». Cette volonté « *s'inscrit dans la perspective de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires* », la loi HPST – Hôpital Patient Santé et Territoires - qui vise, entre autres, à réorganiser le secteur de la santé en prenant en compte la trajectoire globale des personnes et en décloisonnant le secteur sanitaire du secteur médico-social et de la médecine de ville. Cette évolution a ouvert de fait les possibilités d'intervention du programme national « *Culture à l'hôpital* », jusqu'alors réservé au champ hospitalier, au secteur médico-social.

En Rhône-Alpes, dès la convention régionale 2010–2012, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes ont souhaité définir de nouveaux objectifs en cohérence avec les changements énoncés ci-dessus. Il s'agissait en effet de créer les conditions de l'adaptabilité du programme au nouveau contexte politique et institutionnel. Le texte a ainsi intégré la possibilité pour les communautés hospitalières de territoires, créées dans le cadre de la loi HPST, de prendre part au dispositif. Pour préparer l'ouverture vers d'autres champs de la santé que celui strictement hospitalier, la convention encourageait par ailleurs la coordination des initiatives prises dans les domaines de la santé publique, de la médecine de ville, de l'hôpital et du médico-social, en associant progressivement à la démarche les départements et les communes, que ce soit à l'échelle des initiatives développées ou dans le cadre des collectifs de réflexion et de pilotage du dispositif.

La convention régionale *Culture et Santé* 2013-2015 a poursuivi la dynamique engagée en mettant en œuvre différentes modalités de travail et de réflexion sur l'intégration du secteur médico-social.

Au regard de l'ampleur du champ médico-social, une politique d'aide au développement culturel dans ce secteur semblait en effet difficilement pouvoir répondre aux mêmes caractéristiques que le programme initial *Culture à l'hôpital*. **Il s'agissait donc, avant toute expérimentation, d'initier un temps de réflexion et de concertation avec les professionnels du secteur médico-social et du champ culturel** afin de mieux déterminer le type d'actions à mettre en place, leurs enjeux, leurs objectifs, les moyens nécessaires pour imaginer une politique publique en la matière cohérente, et les modalités d'intervention prenant en compte les contraintes spécifiques du secteur et les orientations actuelles des différents dispositifs basés essentiellement sur des principes de déclouisonnement et de territorialisation.

Deux rencontres plénières de réflexion ont d'abord été organisées en 2013. La première, au Toboggan à Décines, s'est intéressée au sens des actions déjà développées, aux conditions stratégiques nécessaires et modalités opérationnelles de ces mises en œuvre, à la structuration de dispositifs similaires dans d'autres régions. La seconde, accueillie au Centre Théo Argence à Saint-Priest, s'est questionnée sur la thématique suivante : le projet culturel et artistique à l'épreuve du médico-social, limites conceptuelles et espaces réels, quelle place de déploiement ? Ces deux temps ont mis en exergue des problématiques récurrentes : la question de la spécificité du médico-social face à l'hospitalier, l'absence de référents culturels dans ces structures, la difficulté de partenariat avec les structures culturelles souvent issue d'une méconnaissance mutuelle, la nécessité d'associer les collectivités d'une part et des mécènes d'autre part mais aussi la difficulté à le faire.

Forts de ces premiers constats et de l'expérience initiée aux prémices du programme régional *Culture à l'Hôpital* et ayant donné naissance à l'ouvrage *Il suffit de passer le pont...*, texte cadre de la politique publique régionale en la matière, **les opérateurs régionaux ont ensuite décidé de mettre en place un séminaire de réflexion sur le développement culturel dans le secteur médico-social.** De septembre 2014 à début 2015, un groupe d'une trentaine de professionnels, représentants du secteur médico-social, du secteur culturel, des collectivités ou encore des usagers, s'est rencontré à 9 reprises autour de thématiques diverses : la personnalisation comme facteur de qualité, l'évolution du secteur médico-social, le vécu du temps, territoires et créativité, réflexions sur la notion d'espace, l'exposition du handicap, l'intime ou encore la vieillesse, la mort et les maladies. Ces rencontres ont permis d'une part l'émergence d'une culture commune sur laquelle asseoir l'ouverture prochaine au médico-social et d'autre part d'identifier des personnes relais, embryon du réseau professionnel d'acteurs à constituer.

Parallèlement au programme *Culture et Santé*, il faut noter que les partenaires de l'ARS développaient depuis plusieurs années des programmes complémentaires. La Direction régionale des affaires culturelles mettait ainsi en œuvre un programme *Culture et Handicap*, doté d'une enveloppe annuelle de 150 000 €, qui s'articulait autour de trois axes : l'amélioration de l'accessibilité aux lieux culturels, le développement de l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap, et le développement des pratiques artistiques et le soutien des initiatives artistiques autour du handicap. Elle soutenait ainsi des manifestations artistiques autour de la dynamique art et handicap. Elle entendait également favoriser la mise en œuvre dans le champ culturel de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La Région Rhône-Alpes avec le *Fonds pour l'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE)* visait elle à répondre à une triple nécessité : remettre au cœur du dispositif de soutien public à la culture la question de l'action culturelle, toujours traitée de manière périphérique et trop souvent fragmentée en microprogrammes, proposer un outil de dialogue et de développement pour les collectifs artistiques et certains lieux, lorsqu'ils sont engagés dans des projets ayant une ambition à la fois artistique et sociétale, et favoriser la mobilité d'artistes engagés dans des projets de coopération internationale. Dans ce cadre, des projets dans des ESAT, des IME, et d'autres structures du médico-social ont d'ores-et-déjà été soutenus. **L'Agence Régionale de Santé a également soutenu un certain nombre d'initiatives de manière ponctuelle dans le cadre de l'affectation des excédents ou sur des crédits non reconductibles.**

A titre indicatif, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région ont consacré annuellement, et ce pour l'ex-Région Rhône-Alpes, une enveloppe d'environ 580 000 € au volet hôpital du programme, permettant de soutenir les projets lauréats de l'appel à projets annuel incitatif, les établissements contractualisés et la coordination du programme. En 2016, la somme exacte allouée était de 560 000 €. A cette somme est venue s'adjoindre pour la première fois en 2017, une enveloppe complémentaire de 160 000 € répartie entre une trentaine d'établissements et services médico-sociaux du territoire pour soutenir l'émergence ou le développement d'initiatives culturelles et artistiques.

L'actuelle convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes, a été signée le 20 janvier 2017 pour la période 2016-2022. Elle réaffirme l'importance donnée à cette politique publique à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en créant les conditions de sa pérennisation sur le champ sanitaire, et celles de son déploiement à l'échelle du secteur médico-social sur un périmètre régional donc étendu. Elle rappelle les enjeux, relevant à la fois des politiques publiques du secteur culturel et du champ de la santé, qui sous-tendent la démarche régionale *Culture et Santé* :

- La prise en compte de la personne dans son intégralité et le respect de ses droits fondamentaux ;
- La prise en compte de la trajectoire globale de la personne ;
- Le décroisement et l'ancrage territorial ;
- La mise en perspective des pratiques professionnelles ;
- Le changement de regard ;
- L'accès de tous à la culture, facteur de lien social.

Rappel du dispositif en place

Le dispositif repose sur un engagement fort de l'ARS, de la DRAC et de la Région inscrit dans leurs politiques respectives : inscription d'un volet culturel dans le Plan régional de santé pour l'ARS, incitation à l'intégration d'un volet culturel dans les projets d'établissement, les conventions des groupements hospitaliers de territoire, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les chartes de filières gériatriques et gérontologiques, inscription dans sa politique d'action culturelle et territoriale par la DRAC et inscription dans le cadre de la politique culturelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela se traduit aussi par la désignation d'un référent *Culture et Santé* dans chacune des institutions signataires et d'actions de promotion de cette politique en interne et en externe.

Au regard des enjeux, des objectifs et de la méthodologie, le dispositif régional, basé sur **deux volets, un Hôpital (depuis 2002 avec un appel à projets annuel incitatif et un appel à projets contractuel) et un Médico-social (depuis 2016 avec un appel à projets annuel incitatif)**, s'organise autour de quatre axes :

Les porteurs de projets *Culture et Santé*. Responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture dans les établissements de santé, responsable du service des publics, chargés de développement, médiateurs dans les structures culturelles... Leurs titres sont aussi variables que leurs statuts ou leurs profils.

Les comités locaux *Culture et Santé*. Collectifs d'échanges, de réflexion et de production, ils rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués ou intéressés par des projets culturels dans le champ de la santé à l'échelle d'un département ou de plusieurs départements. Ils intégreront donc naturellement et progressivement sur cette nouvelle convention les porteurs de projets culturels issus du médico-social. Ils seront également créés à terme sur le territoire des 4 ex-Départements d'Auvergne.

La commission régionale *Culture et Santé*. Echelon régional de réflexion et de pilotage de la démarche, la commission régionale a pour mission d'accompagner l'ensemble de la démarche, de participer à la réflexion générale d'amélioration du dispositif, de faire circuler les informations entre l'échelon régional et départemental, de contribuer à la sensibilisation sur le dispositif dans son milieu professionnel d'appartenance et de donner un avis de conformité ou non-conformité sur les dossiers de candidature

répondant aux appels à projets. Deux commissions régionales existent désormais, une sur l'Hôpital et une sur le Médico-social.

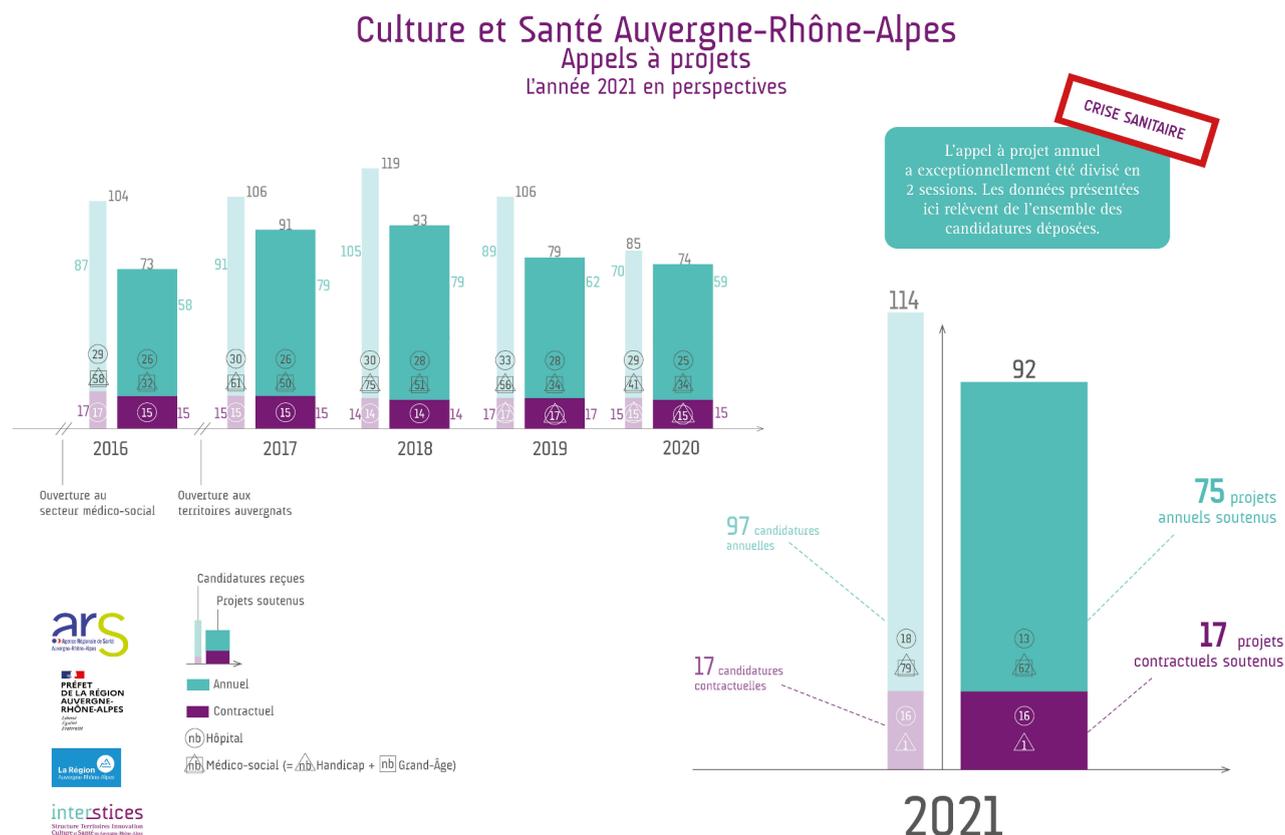
Un volet Observatoire-Evaluation permanent. L'évaluation des objectifs et des méthodologies développées s'est faite dans les précédentes conventions sous la forme de recherches actions pour comprendre ce qui se joue entre politique de santé et démarche culturelle. Il y a lieu de poursuivre ces efforts de compréhension des modalités et des effets des actions *Culture et Santé*. Pour la convention 2016-2022, les modalités de mise en œuvre de ce travail d'évaluation seront précisées ultérieurement et feront notamment l'objet d'une réflexion préalable en commissions régionales *Culture et Santé*. Le dispositif s'attachera toutefois probablement à l'évaluation des nouvelles orientations données au programme.

Le dispositif régional doit par ailleurs se décliner à l'échelle locale dans les établissements développant des projets soutenus par le programme par :

- L'inscription d'un volet culturel institutionnel au projet d'établissement ;
- L'identification d'une ligne budgétaire afférente ;
- La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
- L'identification d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référent culturel désigné.

En 2021, 73 projets ont ainsi été soutenus par le programme régional :

- **15 établissements contractuels** dans le cadre de la contractualisation 2019-2021 ;
- **58** dans le cadre de l'appel à projets annuels.



Bilan de mise en oeuvre

Actions concrètes

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale.
- Assistance technique et méthodologique aux comités locaux.
- Coordination de la communication du dispositif.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme selon les priorités actées collectivement.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale

Depuis janvier 2021, interSTICES a coordonné et animé le dispositif institutionnel de la convention régionale. Il est à noter qu'en la matière, l'année 2021 a été particulière puisqu'elle a fait suite à l'année 2020 exceptionnelle du fait de la crise sanitaire, et a proposé 2 sessions d'appel à projets.

□ **Organisation, préparation et animation de la commission régionale :**

Nous avons organisé 2 journées de commission régionale d'instruction d'une journée à chaque fois en comité restreint au CH Le Vinatier, salle Bamako.

A l'occasion de ces rencontres, nous avons réalisé :

- Le travail de préparation, notamment la collecte des avis des différents membres de la commission, leur mise en page et leur mise en perspectives ;
- L'animation des rencontres et leur organisation logistique ;
- La rédaction des relevés de notes et des synthèses graphiques afférentes.

□ **Coordination des deux sessions d'appel à projets annuel 2021 :**

- Enquête par questionnaire en lien avec l'ARS sur la réalisation des projets 2020.
- Accompagnement des projets 2020 en difficultés de réalisation.
- Rédaction d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2020 et d'outils statistiques et cartographiques ;
- Etat des projets des établissements subventionnés annuellement ;
- Mise en place des modalités des appels à projets 2021 ;
- Expertise technique, coordination des candidatures 2021 et animation de leur instruction ;
- Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires suite à la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme ;
- Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien ;
- Coordination des notifications des subventions ;

- Analyse des bilans en collaboration avec l'ARS.

□ **Lancement et instruction de l'appel à projets contractuel pour la période 2019-2021 :**

- Demande des bilans d'actions 2020 pour les établissements contractualisés sur la période 2019-2021,
- Étude des candidatures pour l'année 2021 des établissements contractuels sur cette période.
- Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- Explication des décisions.
- Organisation du suivi des 17 établissements contractuels durant l'année 2021.

La 1^{ère} session a permis de recueillir un nombre important de candidatures avec une proportion significative de nouveaux établissements, signe d'une belle vitalité du programme et d'une nécessité de culture en réaction à la crise.

Quelques chiffres > 51 candidatures annuelles et 17 contractuelles reçues, soit 64% du nombre moyen de candidatures enregistrées sur une année habituelle.

Par territoire > Ain (7), Allier (1), Ardèche (7), Drôme (3), Haute-Savoie (4), Haute-Loire (4), Isère (11), Loire (8), Puy-de-Dôme (3), Rhône (15), Savoie (5).

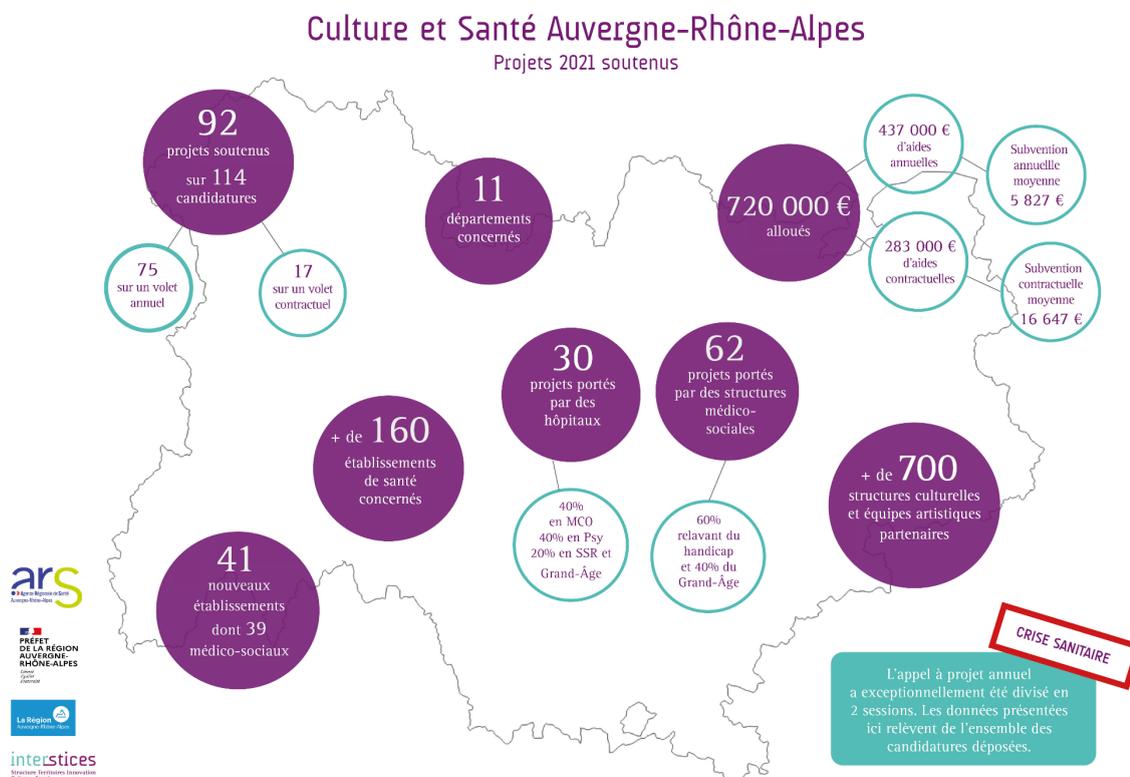
La 2^{ème} session a continué de manifester cette belle résistance des projets, malgré le contexte sanitaire, avec :

Quelques chiffres > 46 nouvelles candidatures enregistrées (52 candidatures annuelles et 17 contractuelles sur la 1ère session).

Par territoire > Ain (3), Allier (2), Ardèche (4), Drôme (3), Haute-Loire (1), Haute-Savoie (3), Isère (6), Loire (4), Puy-de-Dôme (4), Rhône (14), Savoie (2).

Au final, 73 projets ont ainsi été soutenus par le programme régional :

- 15 établissements contractuels dans le cadre de la contractualisation 2019-2021 ;
- 58 dans le cadre de l'appel à projets annuels.



□ **Mise en place des appels à projets annuels 2022 et du suivi des établissements lauréats de l'appel à projets contractuel pour la période 2019-2021 pour leur année 4 / 2022 :**

- Plusieurs réunions de pilotage avec les partenaires.
- Rédaction des formulaires de candidature et des courriels d'accompagnement pour envoi par mail par l'ARS à tous les établissements hospitaliers et médico-sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes en novembre 2021 pour les appels à projets.
- Accompagnement des établissements à leur demande dans le montage de leurs projets et à l'utilisation de la plateforme Démarches Simplifiées.
- Coordination de la diffusion aux membres des candidatures reçues dans le cadre des 2 appels à projets via la Plateforme Démarches Simplifiées et accompagnement de leur prise en main de ce nouvel outil.

□ **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements hospitaliers demandeurs.**

Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel, soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière, nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition.

Ainsi en 2021, **une trentaine de rencontres** visant à ces objectifs a été réalisée. **Une attention toute particulière a également été portée aux établissements auvergnats** comme nous le développerons par la suite.

□ **Gestion des outils d'information :**

- Mise à jour des sites internet de la DRAC et de l'ARS,
- Collaboration avec le site de la Région,
- Actualisation des pages Auvergne-Rhône-Alpes du site interSTICES,
- Gestion de la lettre d'information (8 numéros).

□ **Représentation des opérateurs institutionnels dans le cadre de manifestations, régionales ou nationales, sur le thème de Culture et Santé :**

Nous avons représenté les partenaires publics à **plus d'une vingtaine de rendez-vous**, restitutions de projets, journées de réflexion et/ou de sensibilisation.

Il est à noter que cette année les temps de visite sur le terrain ont été moins conséquents que précédemment au regard d'une charge de travail de plus en plus importante, mais aussi de la période de sous-effectif rencontrée au dernier trimestre de l'année, usuellement très dense en restitutions de projets.

□ **Rôle de conseil auprès des opérateurs institutionnels :**

Organisation, préparation et animation de **réunions de réflexions et de pilotage avec les commanditaires** (bilan de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, attribution des subventions, entretiens avec les établissements, préparation des commissions régionales, réflexion autour de la structuration du dispositif au regard de la réforme territoriale...).

Assistance technique et méthodologique aux comités locaux

Dans la continuité des précédentes années d'exercice de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du programme régional *Culture et Santé*, interSTICES a en 2021 accompagné les comités locaux dans leur développement.

- Aide à la mise à jour constante des bases de données exhaustives de chacun des comités locaux.
- Sensibilisation des milieux sanitaires, médico-sociaux et culturels aux enjeux de ces comités.
- Représentation des opérateurs dans les comités locaux *Culture et Santé* des bassins territoriaux.
- Aide individualisée et ponctuelle aux comités locaux en difficulté (accompagnement de la belle dynamique du territoire de la Loire et encouragement de son rapprochement avec la Haute-Loire, aide au renouvellement de la structuration du comité local du Rhône, accompagnement dans la restructuration des comités locaux de la Savoie et de la Haute-Savoie, impulsion à la création de comités locaux dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme).
- Appui méthodologique et organisationnel aux actions communes décidées dans le cadre des comités (participation à l'organisation du Forum du comité local de l'Ain, temps d'auto-formation sur certains comités, aide à l'émergence ou au renouvellement des dynamiques de certains comités...).
- Accompagnement des comités dans leur prise de contact avec les collectivités territoriales (département, villes...).
- Lien entre les différents comités locaux et leurs actions respectives notamment par la mise en œuvre d'une journée professionnelle présentée ci-dessous.

Coordination de la communication du dispositif

En 2021, nous avons poursuivi les efforts engagés précédemment en matière de communication pour contribuer à une meilleure connaissance du programme et à la valorisation / diffusion des actions menées dans les établissements, et le cas échéant les objets produits :

- Animation des outils de communication du dispositif : sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du Ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse...
- Diffusion des événements : diffusion d'informations sur les sites et sur la procédure, annonce des événements...
- Collecte des productions créées dans le cadre de projets pour le fonds documentaire.
- Envoi régulier d'une lettre d'information sur le dispositif régional (diffusion de 8 numéros) : collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage des numéros.
- Sensibilisation et information sur le programme régional *Culture et Santé*.

Il est à noter que l'exposition *Variations sur le Vital*, réalisée par interSTICES, rétrospective de 20 années du programme régional *Culture et Santé* au travers de projets qui ont marqué son histoire a été présenté dans l'Ain, à l'ADEA pour 3 semaines en lien avec le Forum du Comité local de l'Ain puis 3 semaines à ORCET-Mangini à Hauteville-Lompnes. Le comité local de l'Ain a en effet donné rendez-vous à l'ensemble du réseau régional, notamment de l'Ain, pour échanger autour des stands des porteurs de projets *Culture et Santé* du département. En soirée, Luc Carton, philosophe et vice-président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, a donné une conférence, organisée avec notre complicité.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme

Depuis 2017, le programme régional *Culture et Santé* soutient désormais des structures de santé et leurs partenaires culturels en Auvergne.

Si comme l'étude que nous avons menée en 2015 le prouve, ces structures n'ont pas attendu l'arrivée d'une politique publique pour développer des initiatives en matière de développement culturel et artistique dans les espaces de santé, l'absence d'une historicité et d'un cadre public partenarial en la matière a freiné le déploiement de celles-ci, et encore davantage leur mise en réseau. De fait, le dispositif opérationnel aujourd'hui déployé sur les ex-terres rhônalpines en termes de *Culture et Santé* est très structuré et présent, ancré sur les territoires notamment avec la présence des comités locaux.

L'expérience 2017 montre d'une part l'engouement des établissements hospitaliers pour le programme, mais d'autre part leurs besoins importants en termes d'accompagnement notamment méthodologique et de mise en relation avec des partenaires culturels et artistiques. Concernant le secteur médico-social, le très faible nombre de candidatures en 2017 sur les 4 départements auvergnats nous invitait à renforcer considérablement l'information et la communication.

Dès 2018, la priorité était donc donnée, car nécessaire, à l'accompagnement des porteurs de projets en Auvergne pour un rééquilibrage du dispositif sur ce territoire aussi bien quantitativement que qualitativement. Cette priorité s'est néanmoins heurtée à nos moyens humains et financiers, et n'a pu être pleinement satisfaite au regard de nos ressources ne permettant notamment pas le recrutement d'un chargé de mission spécifique.

En 2021, il est apparu essentiel de déployer un vrai dispositif d'accompagnement en direction de ces territoires. Le recrutement d'une troisième personne dans l'association dont une des missions serait de venir accompagner le développement du programme sur ces territoires a été engagé pour permettre dès 2022, sans nul doute, de passer véritablement un cap en la matière.

En attendant pour favoriser l'émergence, la structuration, la mise en lien et la professionnalisation du réseau d'acteurs *Culture et Santé* dans l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, nous avons mis en place :

- des temps d'information et d'accompagnement soit collectifs soit individuels et ciblés.
- des réflexions et identification de personnes ressources pour la création des comités locaux dans les territoires de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme.
- le soutien à la démarche de rapprochement de la Haute-Loire avec la dynamique du comité local de la Haute-Loire.

Animation et coordination du dispositif durant l'année 2019

73 projets accompagnés
2 appels à projets suivis pour l'année 2021
avec **2 sessions** sur l'annuel
2 appels à projets lancés pour l'année 2022
Conseil et aide méthodologique **une trentaine** de rencontres
4 réunions de comités locaux
Représentation sur actions **22** RDV
5 réunions de pilotage ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage

déploiement en Auvergne

ouverture d'un 3e poste au sein d'interSTICES
avec **50%** dédié à l'accompagnement des départements auvergnats

Communication / Valorisation

2 accueil de l'exposition de *Variations sur le Vital*